

# JOURNAL SOCIÉTÉ AFRICANISTES vol. 5 1935

## IDENTIFICATION DU CHAMPIGNON EMPLOYÉ EN AFRIQUE ÉQUATORIALE POUR LA CONFECTION DE CEINTURES DE PARURE,

PAR

AUGUSTE CHEVALIER.

PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

---

C'est « avec intérêt et un peu d'étonnement », comme lui-même, que j'ai appris par la note de M. le Dr G. Muraz, parue, Tome V, fasc. 1, page 93, du *Journal des Africanistes*, que notre confrère Africaniste me reprochait d'avoir omis de le citer pour la découverte qu'il disait avoir faite dès 1924, donc avant l'abbé Walker, de filaments mycéliens considérés comme une « bizarre particularité zoologique » formée de fils noirs mycéliens « issus des pattes de fourmis noires (*Paltothyreus*) » vivant dans la grande forêt équatoriale. On verra plus loin ce qu'il faut penser de cette « particularité zoologique ».

Me faut-il plaider coupable ? Certes je me tiens au courant, autant que possible, de ce qui se publie relativement aux plantes et à la végétation de l'Afrique tropicale dans ses rapports avec l'homme. Je crois pourtant être excusable d'avoir négligé de lire la note de mon excellent ami E. Roubaud. Nous avons, plus d'une fois, cheminé ensemble sous la voûte de la forêt vierge africaine et échangé bien des idées sur les êtres vivants qui l'habitent. Ses observations sagaces sont toujours précieuses et n'auraient pas dû m'échapper. Mon excuse pourtant est que le titre de l'article du Professeur Roubaud « sur un champignon entomophyte parasite des fourmis en Afrique équatoriale », *Bull. Soc. Pathol. exotique*, 1926, p. 81<sup>3</sup>, ne fait nullement penser aux rhizomorphes de Basidiomycète si curieux recueillis par l'abbé Walker. Le *Cordyceps* est un Ascomycète qui vit sur les cadavres de fourmis et que l'on trouve fréquemment sur le sol et sur les troncs d'arbres de la forêt vierge africaine. Je le connais depuis longtemps. Je l'ai récolté notamment à la Côte d'Ivoire et des spécimens que j'ai collectés se trouvent à l'Herbier cryptogamique du Muséum et ont été déterminés : *C. Necator* Patouillard

et Hariot. Le petit filament noir qui sort du corps (et non des pattes) de la fourmi est dressé et n'a pas plus de 2 cm. de longueur. Il est en outre terne, et personne ne songerait à l'employer comme parure. C'est probablement la même espèce ou une espèce voisine que M. Roubaud a examinée.

M. Muraz trouvant à proximité « les fils noirs » et se fiant trop à ses informateurs indigènes « frappés par la présence de ces filaments noirs, longs et brillants, qui prolongeaient démesurément les pattes de fourmis momifiées sur des brindilles d'arbres forestiers » a cru pouvoir identifier les deux choses. Il s'est certainement trompé.

M. Roubaud, malgré les affirmations de son correspondant, a su prudemment faire la réserve qui s'imposait sur la parenté entre les *Cordyceps* entomophytes et les longs rhizomorphes humicoles qui vivent fréquemment sur les feuilles décomposées de la forêt qui portent aussi les cadavres de fourmis parasitées. La réserve de M. Roubaud est en quelque sorte une confirmation de la confusion faite par son correspondant.

La note récente du Dr Muraz a eu pour résultat de nous amener à reprendre la question, et grâce aux recherches que notre ami, M. Roger Heim, Sous-Directeur du Laboratoire de Cryptogamie du Muséum a bien voulu faire à notre demande, l'origine des filaments que les Noirs emploient pour se parer est aujourd'hui complètement élucidée.

M. Roubaud a bien voulu nous communiquer ce qui lui restait des filaments qu'il avait reçus du Dr Muraz. M. R. Heim constate qu'ils s'identifiaient avec ceux recueillis par l'abbé Walker.

Dans une lettre qu'il veut bien nous permettre de publier, voici comment M. R. Heim identifie le champignon en question :

« Les nouvelles recherches auxquelles je me suis livré dans les herbiers me permettent de résoudre définitivement la question de l'identification précise de ce champignon.

« Comme je l'avais écrit précédemment dans le *Journal des Africanistes*, ces rhizomorphes, quoique physionomiquement très proches de ceux de plusieurs *Marasmius*, offrent une structure qu'on ne trouve pas dans ces derniers. Ce fait m'avait obligé à être prudent quant à la nature générique du Basidiomycète dont les fructifications restaient inconnues. Or, l'existence, sur les cordonnets transmis par M. Roubaud, de certains épaississements, m'a fait penser à un rapprochement avec le stipe de certains Polypores qui montre justement une anatomie très voisine de celles de vos rhizomorphes. Cette hypothèse s'est confirmée grâce à certains échantillons provenant de la Guyane que j'ai retrouvés dans l'Herbier Montagne.

« Le champignon du Gabon est sans aucun doute le *Polyporus Rhizo-*

*morpha* Mtgne. = *Fomes Rhizomorpha* Montagne. Cent. II, n° 11, Gny., n° 354 ; Syll. Crypt. n° 510 ; Sacc. VI, n° 5276. Il a été recueilli à diverses reprises par Leprieur en Guyane française. Les longs rhizomorphes que vous connaissez produisent exceptionnellement un Polypore que Montagne a décrit (notes inédites) comme *Polystictus lepidulus* avant de le rapporter aux cordonnets stériles ; il a signalé en même temps l'analogie de ces derniers avec ceux du *Marasmius polycladus*.

« J'identifie en outre les rhizomorphes du Gabon à ceux que B. Seemann a recueillis en 1860 (sous le n° 855) aux îles Fidji, productions que les indigènes de ces îles appellent *Wa loa*. C'est encore le même champignon, toujours stérile, que Poilane a récolté le 4 novembre 1922 en Indochine (n° 5052), dans le Massif de la Mère et l'Enfant (prov. de Nhatrang) et que Patouillard a déterminé comme se rapportant à un *Marasmius*.

« Pour conclure, le champignon de l'Abbé Walker et du D<sup>r</sup> Muraz est constitué par les rhizomorphes du *Polyporus Rhizomorpha* Mtgne., sans aucune parenté intime avec les fourmis. Cette espèce, qui avait complètement échappée aux investigations des Mycologues depuis Montagne, est propre à toute la zone équatoriale : Gabon, Guyane, Iles Fidji, Indochine. Je donnerai d'ailleurs ultérieurement une petite note dans les *Annales de Cryptogamie exotique* sur les caractères précis de cette espèce ainsi qu'une étude anatomique. En tout cas, je crois devoir rapporter ce polypore au genre *Microporus*. Le champignon doit donc être désigné sous le nom de *Microporus Rhizomorpha* (Mtgne) Heim comb. nov. »

Voici donc, grâce au précieux envoi de l'Abbé Walker, et à la sagacité de M. Roger Heim, élucidée l'origine des filaments mycéliens employés par les Noirs de l'Afrique Équatoriale pour leur parure.

---